Les rumeurs sur les massacres de civils par les Allemands lors de l'invasion de la Belgique et de la France en 1914 et leur répercussion en France entre 1914 et 1918

Nicolas Charles

▶ **To cite this version:**

Nicolas Charles. Les rumeurs sur les massacres de civils par les Allemands lors de l'invasion de la Belgique et de la France en 1914 et leur répercussion en France entre 1914 et 1918. Terres Ardennaises, 2018. hal-01839459

HAL Id: hal-01839459
https://hal.science/hal-01839459

Submitted on 14 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les rumeurs sur les massacres de civils par les Allemands lors de l'invasion de la Belgique et de la France en 1914 et leur répercussion en France entre 1914 et 1918

AOUT 1914, en violant la neutralité belge, les Allemands provoquaient un conflit mondial de plus de quatre années, marqué par une violence sans précédent. L'état-major de Guillaume II applique à la lettre le plan Schlieffen, pourtant connu des Alliés. En France ou en Grande-Bretagne, personne ne veut croire que les soldats germaniques oseront bafouer les traités européens et envahir la Belgique. Ainsi, le général Joffre envoie-t-il un nombre insuffisant de troupes pour stopper l'avancée ennemie, préférant attaquer en Alsace-Lorraine. Mais, dès les premiers jours de combats, surpris par la résistance acharnée de la petite armée belge, les troupes de Guillaume II se vengent contre les civils. De nombreuses exactions émaillent l'invasion du royaume : près de 6 500[1] belges et français sont tués ; des centaines de communes des deux pays sont ravagées par les Allemands. Des milliers de personnes fuient en direction de la France. En traversant chaque localité, ils rendent compte des massacres dont l'ampleur est aggravée au fil des récits. De véritables mythes, amplifiés par la propagande alliée, destinés à faire des Allemands des barbares, se développent dès les premiers jours du conflit. Parmi eux, il y a celui des enfants aux mains coupées, largement relayé par les journaux alliés durant toute la fin de l'année 1914. Effrayés par ces rumeurs, des milliers de Français habitant les régions frontalières de la Belgique prennent la route et fuient vers Paris. Une fois la frontière française atteinte, les troupes allemandes continuent leur politique de destruction vis-à-vis des biens et des personnes, elles terrorisent l'ennemi, et ainsi affirment leur supériorité. Viols, meurtres, incendies, pillages, autant d'exactions perpétrées par les Allemands en 1914 aussi bien en Belgique qu'en France. Nous allons ainsi chercher à analyser comment ces dernières ont pris une telle envergure et comment les Alliés s'en sont servis pour forger auprès du monde entier une image négative des troupes germaniques. Forgées sur des faits réels mais amplifiées par des rumeurs, les exactions allemandes des premiers mois de la guerre sont à l'origine de la création par les gouvernements alliés d'une image-repoussoir de l'ennemi, devenu un animal malfaisant, qu'il faut absolument combattre pour sauvegarder la France et ses Alliés.

Les exactions allemandes en Belgique puis en France en 1914 : typologie et bilan

Dès les premiers combats en Belgique, les troupes allemandes commettent de nombreuses exactions à l'encontre des civils, ce qui est théoriquement interdit par les conférences de La Haye signées en 1899 et 1907[2], pour donner un cadre légal aux conflits armés. Il s'agit de différents crimes contre les civils : exécutions sommaires[3] et viols sont les plus répandus. Parmi les exactions qu'ont eues à subir les civils belges et français, il y a aussi les nombreuses maltraitances (passage à tabac, violences physiques, violences verbales) et les incendies volontaires de biens mobiliers. Dans le cadre de cette brève étude, nous nous concentrerons essentiellement sur les crimes, car ce sont les mieux documentés. Pour avoir des chiffres exhaustifs et précis, que ce soit en France ou en Belgique, les historiens irlandais John Horne et Alan Kramer ont réalisé une étude de référence très complète[4]. Dans un même souci de concision, nous nous contenterons d'étudier ces crimes dans le Nord[5] et dans les Ardennes[6]. Le tableau suivant relève les meurtres de civils[7] dans les communes où il y a eu des exécutions collectives dans ces deux départements lors de l'invasion en 1914 :

---

1 HORNE, KRAMER 2001.

2 Ces deux conférences sont à l'origine des règles de droit coutumier reconnues internationalement dans le cadre d'un conflit armé. Signées par la plupart des grandes puissances de l'époque (dont l'Allemagne), elles permettent d'attaquer les contrevenants en justice, notamment dans le cadre des crimes de guerre (contre les soldats ou contre les civils). Quelques contrevenants allemands sont d'ailleurs jugés en 1921 dans ce cadre au procès de Leipzig.

3 Voir annexe 1.

4 HORNE, KRAMER 2001.

5 BECKER 1992.

6 Qui sont le cadre géographique de notre travail de thèse.

7 Ne sont relevées ici que les exactions où il y a plus de 10 civils exécutés dans la même commune. Afin d'être exhaustif il conviendrait d'y ajouter toutes les exécutions individuelles.

Date	Commune	Département	Civils tués
24 août 1914	Haybes[8]	Ardennes	61
25 août 1914	Margny	Ardennes	42
*25 août 1914	Quérénaing	Nord	21
25 août 1914	Vicoigne	Nord	15
25 août 1914	Sedan	Ardennes	23
26 août 1914	Maubert-Fontaine	Ardennes	11
30 août 1914	Saulces-Monclin[9]	Ardennes	14
31 août 1914	Rethel	Ardennes	15

Le nombre des exécutions en France est largement inférieur à la Belgique[10]. Les meurtres les plus nombreux et les exactions les plus marquantes[11] sont perpétrés en plein cœur de l'invasion de ce pays. Les massacres de Tamines et surtout de Dinant font à eux seuls plus de 1000 victimes et ont eu lieu les 22 et 23 août, soit environ trois semaines après le début des hostilités. « Dès leur arrivée, les Allemands avaient fait sortir les habitants des caves et ils mirent le feu à 38 maisons du villages de Louette-Saint-Pierre. Six hommes et deux femmes furent tués et huit autres personnes furent blessées. Ils pillèrent ensuite les maisons pendant trois jours avant de quitter le village le 26 août »[12]. Le moindre acte de résistance est surestimé par les troupes germaniques et leur répression est disproportionnée dans le but précis d'apeurer les civils afin de les dissuader d'une quelconque action envers eux[13]. La peur des francs-tireurs, si redoutés par les Allemands depuis 1870, est aussi un facteur explicatif important du comportement violent vis-à-vis des civils en 1914[14]. Il y a donc clairement une volonté de l'état-major du Kaiser d'instrumentaliser la peur pour éviter une trop grande résistance des civils belges et français. Le tableau ci-dessus montre d'ailleurs une baisse réelle des exécutions sommaires de civils en France puisque, dans le Nord et les Ardennes, 202 civils ont été tués dans le cadre d'exécutions collectives. Nous sommes ici très loin des chiffres constatés pour la Belgique[15] : la tactique allemande fondée sur la peur commence à produire ses effets : beaucoup de civils ont fui avant l'arrivée des Allemands à cause des rumeurs colportées par les Belges. Il ne s'agit pas ici de dire que les Ardennes et le Nord n'ont pas connu des exactions de la part des Allemands : simplement celles-ci ont été moins nombreuses et moins violentes qu'en Belgique. L'historien a la charge de comprendre pourquoi le degré de violence a été moindre en France. Dans ce contexte, la peur des représailles, engendrée par les récits de massacres amplifiés et parfois exagérés par les réfugiés belges, a conduit une partie des civils français à se cacher ou à fuir dès l'arrivée de l'ennemi. Les rumeurs ont donc joué le rôle attendu sur l'imaginaire collectif des civils français. Très vite ils ont perçu les soldats allemands comme des barbares venus piller et détruire leur territoire. Cette barbarisation de l'ennemi se rencontre aussi et surtout dans le cadre des viols. Crime consubstantiel d'une invasion ennemie[16], le viol est un "rite" utilisé par les vainqueurs pour affirmer leur puissance et leur domination sur le peuple vaincu. Ainsi, certains soldats allemands ont justifié leur acte en disant qu'il s'agissait de démontrer la défaite des Français incapables de protéger leurs femmes[17]. Le viol est un crime plus difficile à étudier vu que de nombreuses victimes n'ont pas témoigné, par peur de représailles allemandes si elles sont restées dans les territoires occupés, ou par honte[18]. Toujours est-il, nous allons le voir

8 LÉPINE 2018.

9 LAMBERT, NIVOIS 2018.

10 La majorité des 6 500 victimes civiles recensées sont Belges.

11 Soumagne (province de Liège le 5/08) 118 victimes, Melen (province de Liège le 8/08) 108 victimes, Arschot (Brabant le 19/08) 156 victimes, Andenne/Seille (province de Namur le 20/08) 262 victimes, Tamines (province de Liège le 22/08) 383 victimes, Dinant (province de Namur le 23/08) 674 victimes.

12 FAUVEAU 2018.

13 BARBE 2018.

14 HENRIET 2018.

15 Voir note 11.

16 VIRGILI, BRANCHE 2011.

17 « Ces récits […] suggèrent que le viol est un fantasme masculin qui symbolise l'impuissance des hommes face à l'envahisseur ». HORNE, KRAMER 2001, op.cit., p. 303.

18 « Sur ce point particulier, l'enquête se heurte à de grandes difficultés, les victimes désignées par la *vox populi* ainsi que leurs familles, opposant généralement un mutisme absolu à toutes ces questions ». Première Commission belge, *4*e rapport, p.61,

plus loin, que les viols, tout comme les exécutions, sont utilisés par la propagande française pour brosser un portrait très négatif des Allemands, dans le but de convaincre les opinions publiques des Alliés de la dangerosité de l'ennemi et du caractère juste de la guerre contre eux. Les massacres perpétrés par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France sont donc bien réels mais amplifiés par des rumeurs. La dureté de la répression, voulue et assumée par les Allemands, va donc rapidement se retourner contre eux.

Les différents mythes sur les exactions germaniques en 1914 et leur propagation en France à travers les rumeurs

Il s'agit ici de montrer qu'elle est la part des faits inventés ou fantasmés par les civils qui colportent les rumeurs de ces exactions dans les territoires qu'ils traversent lors de leur fuite devant les troupes germaniques. Avant d'analyser ces différents mythes autour des exactions allemandes, il convient de contextualiser un peu la diffusion des rumeurs. En effet, elles sont colportées par des civils belges apeurés, contraints de quitter leur domicile. Ces civils font peine à voir, comme le montre le lieutenant Mayot du 33e RI : « Ce ne sont que des bandes de fugitifs, la plupart à pied, portant sur leurs épaules des paquets faits en hâte, des ballots de choses ramassées au hasard... Tout ce pauvre monde meurt de faim et il est impossible de les ravitailler »[19]. Ce sont des victimes réelles du conflit, soit parce qu'elles ont été elles-mêmes blessées par les Allemands ou témoins d'actes criminels qu'ils ont, inconsciemment ou non, exagérés par la suite du fait de tous les événements majeurs dont ils ont été victimes. Les travaux dans le domaine de la psychologie sociale de Michel-Louis Rouquette[20] ont démontré que les rumeurs sont basées sur l'amplification ou la minoration de certains faits réels : c'est à partir de cette déformation que celles-ci se propagent. De nombreux psychologues anglo-saxons comme Fine, Allport[21] ont démontré depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale comment les rumeurs s'inscrivent dans un imaginaire collectif pré-structuré et viennent confirmer des représentations sociales et des stéréotypes sur l'ennemi. C'est sur cela que chaque groupe social évalue collectivement la plausibilité d'une rumeur... et donc de sa propagation. Dans le contexte de l'invasion de 1914, les civils belges et français identifient le soldat allemand comme un monstre sanguinaire car leur imaginaire est marqué, surtout en France, par des années de propagande antigermanique dans la presse : ces exactions sont donc tout à fait plausibles pour ces civils qui n'hésitent alors pas à relayer et à amplifier des informations erronées, partant du postulat que l'Allemand est si bestial qu'il doit les avoir commises.

Les mythes sur les exactions allemandes lors de l'invasion sont nés dans ce contexte très troublé. Par la suite, leur propagation fulgurante s'est faite comme toute rumeur, si ce n'est que dans le contexte de l'invasion, les personnes qui ont entendu celle-ci n'ont pas pris soin de vérifier les faits, parce que ce n'était matériellement pas possible, mais aussi et surtout parce que cela allait dans le sens de la barbarie de l'ennemi qui rendait la guerre plus juste aux yeux des Alliés. Les rumeurs sur les exactions allemandes venaient donc renforcer les raisons que les Français avaient de faire la guerre à l'Empire allemand. Par souci de concision et pour développer des propos en rapport avec notre travail de recherche en thèse, nous ne parlerons pas ici des mythes autour des soldats français ou belges, exécutés ou mutilés ; nous développerons uniquement ceux qui se rapportent aux civils et en particulier aux enfants.

Parmi les mythes sur les exactions allemandes, ceux qui ont trait aux mutilations volontaires (un des trois thèmes essentiels des rumeurs identifiés par Reuben Fine) et ceux qui se rapportent aux enfants sont incontournables[22], car ils ont véritablement choqué l'opinion publique des pays alliés. En effet, ils touchent deux caractères sacrés : le corps, perçu comme symbole de l'humanité, et les enfants, symboles de l'innocence. Nous allons d'ailleurs voir que c'est lorsque les deux sont mêlés, notamment dans le cadre des mains coupées, que les opinions publiques sont les plus véhémentes[23]. La plupart des récits concernant ce mythe sont issus de témoignages français qui ont vu des réfugiés belges. Ainsi, Lucienne Boulanger, de Charleville, qui se trouve chez ses parents à Beugnies (Nord), au moment de l'invasion, témoigne avoir vu un jeune garçon belge dont le bras est coupé au poignet : « Il portait un pansement, néanmoins, je me suis

---

enquête sur les exactions à Aarschot.

19 ANDRÉ 2007.

20 ROUQUETTE 1975.

21 ALLPORT, POSTMAN 1947.

22 Par souci de concision, ce sont ces deux types de mythes qui sont les plus colportés par la rumeur, que nous étudierons ici. Les viols ont aussi été largement surévalués par exemple, car c'était aussi un moyen d'argumenter sur la bestialité supposée des Allemands. Ils mériteraient eux aussi d'être développés.

23 « Le mythe le plus généralisé chez les populations des pays alliés est celui qui exprime un sentiment de violation largement partagé par les hommes et les femmes : celui des bébés ou enfants aux mains coupées par une brute teutonne. HORNE, KRAMER 2001, op.cit., p. 307.

parfaitement rendu compte qu'il n'avait plus sa main[24]». Le témoignage de Marguerite Maumert, de Mézières est du même acabit : elle rencontre dans sa fuite une petite fille « dont les mains étaient enveloppées de bandages : on lui a dit qu'elle a été victime de mutilations de la part des Allemands[25] ». Un autre Ardennais, Joseph Baudouin, de Fumay, arrive à la gare de l'Est à Paris, le 26 août 1914 : il y remarque une jeune femme originaire elle aussi des Ardennes, avec un enfant de cinq ans dont la main droite est pansée : « Cette dame me raconte, ainsi qu'à d'autres personnes, que se trouvant dans sa maison près de Sedan, des soldats allemands étaient entrés et, sans la moindre provocation, avaient fusillé son mari, devant elle et leur enfant, pendant que d'autres coupaient avec leur sabre trois doigts à la main droite de ce dernier[26]». Le témoignage en 1915 d'un douanier de Vireux, dans le nord des Ardennes, qui réussit à s'échapper des territoires occupés, va encore plus loin : « En ce qui concerne les atrocités qui auraient été commises par les Allemands, j'en ai entendu parler à maintes reprises. On m'a rapporté notamment qu'ils avaient coupé le bras à des enfants et des seins à des femmes, mais comme je n'ai pas été témoin d'aucun fait de ce genre, je ne crois pas devoir m'étendre sur le sujet[27] ». Ces deux derniers témoignages sont très intéressants dans l'optique de notre propos autour de la rumeur. M. et Mme Karleskind de Charleville[28] insistent aussi sur les conséquences de l'arrivée de nos voisins : « Toutes les familles cantonnées sur la place et le jardin de la gare sont des émigrés belges qui, par leurs récits des atrocités vécues dans leur pays, ont effrayé la population. Tous ces gens ont séjourné vingt-quatre heures, démunis de tout. Nous leur avons donné nourriture, boisson, lait pour les enfants, dans la mesure de nos possibilités ». Ils notent que la population veut partir et qu'elle stationne avec ses bagages devant la gare, dans l'attente d'un train. Lorsque des wagons – mais ils manquent cruellement – arrivent, « on entasse, on empile dans les fourgons tout ce qui se peut »[29]. M. et Mme Karleskind consignent dans leur témoignage publié après la Première Guerre mondiale une rumeur entendue : le 4 novembre, à Bruxelles, un médecin belge au moment d'opérer un soldat allemand aurait découvert dans la poche du blessé une main de femme aux doigts garnis de bijoux. Après avoir menacé le soldat de ne pas l'opérer, donc de le laisser mourir, le soldat lui avait répondu qu'il avait agi « par ordre », et que lui et ses camarades n'exécutaient qu'une partie, une faible partie, des ordres reçus[30]. Ernest Singevin exprime d'ailleurs dans ses écrits, selon Jacques Lambert, « le même sentiment »[31]. Voici ce qu'il écrit sur l'arrivée des réfugiés belges dans les Ardennes en août 1914 : « Tous ces malheureux immigrés alarment, par leurs récits des crimes des Prussiens, la population »[32]. Le Petit Ardennais, dans son numéro 11998 du 25 août 1914 [33] relate d'ailleurs longuement dans ses colonnes de « l'arrivée de plus en plus massive de réfugiés belges »[34]. Nous voyons bien, surtout dans celui du douanier, que les faits retranscrits n'ont pas été vus mais rapportés, issus de on-dit. Il s'agit donc bien ici de rumeurs qui se basent essentiellement sur des faits fantasmés par des civils en pleine débâcle, qui ont perdu tous leurs repères et projettent sur l'ennemi des actions issues de leur imagination[35]. Ainsi, toutes les commissions d'enquête diligentées par les Alliés tout au long du conflit ne réussissent pas à établir la réalité des faits autour des mains coupées malgré le nombre de témoignages recueillis. En effet, il se trouve, à la lecture des différents procès-verbaux conservés dans les différents fonds d'archives, que tous les témoignages ne sont pas des récits d'expériences personnelles, mais issus de rumeurs colportées par les réfugiés. Même des témoignages comme ceux de mesdames Maumert et Boulanger, utilisés plus haut, ne relatent que des choses vues ou aperçues dans un contexte troublé (la fuite) sans que le témoin n'ait pris soin de vérifier la véracité des faits. La rumeur joue donc dans le contexte de l'invasion allemande un rôle essentiel en établissant des vérités narratives chez les civils envahis. Le plus troublant autour des rumeurs colportées durant l'invasion, c'est le grand nombre de témoignages quasi simultanés. Pourquoi ? Il s'agit de récits engendrés par la terreur et la surprise de l'invasion, mais aussi de récits construits *a posteriori* à partir de la mémoire collective de cette invasion, et qui grandissent au fur et à

24 Archives Nationales, AJ4-18, tribunal d'Orléans.

25 Archives Nationales, AJ4-3, tribunal d'Agen.

26 Ibid.

27 AN, AJ4-30, ministère des Finances, déposition du brigadier Gervaise.

28 LAMBERT, WEITZ.

29 Ibid.

30 Ibid.

31 Ibid.

32 Ibid.

33 Dernier numéro puisqu'il cesse ensuite de paraître à cause de l'occupation allemande.

34 LAMBERT, WEITZ.

35 Les autorités françaises enquêtent sur l'affirmation de madame d'Héricault, présidente de la Ligue des femmes françaises en Artois. Elle s'est, soit-disant, occupée d'un enfant aux « mains coupées » dans le Pas-de-Calais. Il résulte de son aveu qu'elle ne faisait que répéter une rumeur et non une expérience personnelle, AD Pas-de-Calais, R 857, déposition de Mme d'Héricault.

mesure de la narration. On est ici bien dans le cadre de la rumeur qui, sur un terreau fertile né de la stupeur et de l'effroi de l'invasion, se développe, puisant dans des faits réels ou imaginés. Comme l'a démontré Léon Festinger[36] dans ses travaux, une fois la rumeur acceptée par un groupe social, des faits passés sont relus et réinterprétés à l'aune de celle-ci.
Face à l'avancée fulgurante des troupes allemandes, les réfugiés déplacent leur propre impuissance à protéger les leurs sur l'image de la femme ou de l'enfant, victimes mutilées par l'ennemi. Pour cela, les rumeurs autour de ces victimes innocentes sont au cœur de la propagande antigermanique développée par les Alliés durant tout le conflit.

L'image des troupes allemandes déformée suite aux rumeurs des exactions de 1914

Les atrocités allemandes de 1914 sont un sujet récurrent dans la presse alliée tout au long du conflit. D'ailleurs, la presse est un élément essentiel de la transmission des rumeurs sur les exactions germaniques, trouvant là un beau sujet pour traiter la bestialité de l'ennemi à combattre. Les journaux fonctionnent donc comme une caisse de résonance de la rumeur, en l'amplifiant auprès de leur lectorat. Ils assurent donc une audience internationale à ces rumeurs, qui, du coup, sont perçues comme vraies par les populations des pays alliées. Par ailleurs, dans un temps de guerre où l'information est contrôlée par l'État, la propagande antigermanique est un bon moyen de s'assurer un lectorat, tout en donnant aux autorités des gages de bonne conduite quant à la diffusion de la propagande contre l'ennemi. La plupart des journaux[37] et agences de presse, à l'image d'Havas, interrogent les réfugiés en lesquels ils voient une source essentielle pour relater l'invasion allemande. Mais, ils ne prennent pas le temps de vérifier leurs informations, trop contents de trouver là un argument justifiant la cause des Alliés face à la brutalité germanique. La lecture des événements par la presse alliée est donc à la fois « passionnée et partisane[38] ». Plus que les articles, ce sont les images et autres caricatures sur ces atrocités qui marquent le public. Pour les journaux alliés, dès le début du conflit, et même avant que les exactions soient commises, la guerre oppose la « civilisation » aux « barbares »[39] : ce sont les illustrations ou les affiches qui insistent le plus sur la bestialité allemande. Systématiquement, ces derniers sont qualifiés de Boches ou de Huns, ce qui renvoie au caractère barbare. Ces préjugés et stéréotypes sur les soldats allemands préexistent avant 1914 chez les civils français abreuvés de ces images par la presse revancharde de droite : la perte en 1871 de l'Alsace-Moselle en est le cadre : celle-ci est souvent représentée sous les traits d'une jeune fille enlevée à la France par un rude soldat allemand comparé à un barbare. Après avoir été qualifiés de barbares, les Allemands pendant le conflit sont ensuite comparés à des animaux dans le but de renforcer leur bestialité.
La rumeur, dont le support de prédilection est l'oralité, devient donc, dans le cadre passionné de l'invasion allemande, une source d'information relayée et diffusée à grande échelle. La presse manque donc à son rôle de vérification de l'information. Tout le monde, dans le camp allié, y trouvait son compte, la rumeur venant justifier l'entrée en guerre contre l'Allemagne. D'ailleurs, dès 1915, après les premiers effets de la guerre sous-marine à outrance contre leurs bâtiments[40], la presse américaine, censée pourtant être neutre[41], relaye ces rumeurs à grande échelle dans le pays, dans le but de le faire basculer vers le soutien officiel aux Alliés[42].
Ce phénomène d'utilisation des rumeurs par la presse alliée est récurent tout au long de la guerre à tel point que l'historien Marc Bloch, combattant en 14-18, traite des rumeurs dans son premier article après le conflit : « **Une** fausse nouvelle naît toujours de représentations collectives qui préexistent à sa naissance, elle n'est fortuite qu'en apparence ou, plus précisément, tout ce qu'il y a de fortuit en elle c'est l'incident initial absolument quelconque qui déclenche le travail des imaginations. Mais cette mise en branle n'a lieu que parce que les imaginations sont déjà préparées et fermentent sourdement. […] La fausse nouvelle est le miroir où la conscience collective contemple ses propres traits. [43] »
L'historien Bloch, dans une démarche empruntée aux autres sciences sociales, décrit donc le fonctionnement de la rumeur, des conditions qu'il faut à son existence (ici les représentations collectives sur l'ennemi allemand), l'élément déclencheur (des exactions) et sa propagation via la presse et l'oralité auprès d'un public prêt à recevoir et à répercuter cette information.

---

36 FESTINGER et Alii 1948, pp. 464-486.
37 Le *Temps*, le *Matin*, *l'Illustration*, le *Figaro* en France, le *Times* au Royaume-Uni par exemple pour ne citer que les titres de ces deux pays qui ont le tirage le plus important.
38 HORNE, KRAMER 2001, p.321.
39 JEISMANN 1992.
40 Après l'épisode du Lusitania coulé le 7 mai 1915 par les sous-marins allemands.
41 Leur pays n'étant pas entré en guerre à cette date.
42 Voir annexe 2.
43 BLOCH 1999.

Il y a de nombreux récits dans les rumeurs sur les exactions allemandes de 1914, nous l'avons vu tout au long de l'article. Au niveau des illustrations, une de celles qui revient souvent, outre les mains coupées et les viols vus plus haut, est celle du petit garçon exécuté pour avoir menacé avec une arme en bois les soldats allemands[44]. Né des fantasmes des réfugiés et amplifié par les rumeurs, nous savons aujourd'hui que cet épisode est totalement inventé et vise essentiellement à noircir l'image de l'ennemi. L'image des Allemands, qui ont certes commis des crimes lors de l'invasion, a été largement obscurcie par une véritable campagne de propagande journalistique. Basée sur des faits inventés, celle-ci a servi les intérêts des Alliés tout au long du conflit, jusqu'à la signature du traité de Versailles, où la question des exactions est évoquée, ce qui oblige la jeune République de Weimar à juger quelques-uns de ces criminels au procès de Leipzig[45], en 1921. Loin d'avoir le retentissement de celui de Nuremberg en 1945-1946, son prédécesseur a tout de même le mérite d'exister et de reconnaître l'existence d'exactions allemandes durant la Grande Guerre. Si ce procès a eu lieu, c'est du fait de la pression internationale née des campagnes de presse et d'affichage depuis 1914 à l'encontre des Allemands. Nous voyons donc ici que les rumeurs surgies au début de la guerre suite à des exactions allemandes réelles mais amplifiées et déformées par la suite jouent contre l'image des soldats de Guillaume II, ce que rappellent dès 1914 certains généraux germaniques qui ont conscience que l'image de leur pays pourrait être ternie par le comportement de leurs troupes :

« Le pillage et le mépris de la propriété n'ont pas seulement été signalés dans des cas individuels. Presque toutes les unités de la division se sont rendues coupables de ce comportement répréhensible. Sous prétexte de fouiller pour trouver des armes et du fourrage, les troupes ont souillé et apporté la destruction dans les maisons et les fermes d'une manière absolument barbare […]. La bonne réputation de l'armée allemande a été d'ores et déjà mise en péril à la face du monde par ces désordres, et la patrie l'apprendra, avec indignation et honte, par la presse du monde entier[46]. »

Dans cette déclaration, le général von Olenhusen dénonce non seulement les exactions de ses troupes, mais il réalise surtout de l'effet négatif de celles-ci dans les opinions publiques étrangères à cause du relais dans la presse des rumeurs. Nous sommes bien ici dans le cadre d'une guerre en voie de totalisation où les civils deviennent eux aussi un enjeu du conflit à travers la propagande.

L'invasion germanique de 1914 est un moment clé de la Grande Guerre : dès le début du conflit, la brutalité des troupes allemandes en Belgique et dans le nord de la France est assimilée par les alliés à des « atrocités » tout de suite relayées par la presse et les affiches. À cause des différentes rumeurs colportées et amplifiées par les réfugiés, les soldats allemands acquièrent une image de « barbares » venus détruire la France. Dès lors, la propagande alliée, qui amplifie et déforme à l'extrême ces rumeurs, assimile la guerre à une opposition entre la civilisation défendue par les alliés et la « Kultur »[47] germanique. Durant toute la guerre, chez les Alliés, et en particulier chez les Américains, les atrocités de 1914, selon John Horne, symbolisent « la peur de la domination allemande »[48]. Toutes les rumeurs sur les exactions allemandes de 1914 sont donc bien générées par la peur de l'ennemi, rapidement assimilé à un animal ou à un barbare venu piller, violer et détruire. Cette image négative, née avant la Grande Guerre, s'est amplifiée à cause des rumeurs de 1914. Elle colle à la peau de l'armée germanique jusqu'à la fin du conflit et même au-delà puisque la République de Weimar, pour se conformer aux exigences du traité de Versailles, doit juger quelques responsables de ces exactions en 1921. Dans l'entre-deux-guerres, les nazis accentueront d'ailleurs cette barbarie et la détourneront pour en faire un symbole de leur puissance nouvelle à partir de leur prise du pouvoir en 1933.

Nicolas CHARLES

---

44 Voir annexe 3.

45 BECKER 1996, pp. 51-60.

46 Général Götz von Olenhusen, commandant de la 40e division, ordre du jour du 26 août 1914. Ses troupes sont alors en Belgique, au sud de Dinant.

47 Ce thème de la Kultur revient fréquemment dans de nombreuses images alliées où les Allemands sont assimilés à des barbares qui imposent leur point de vue par la force et la destruction.

48 HORNE, KRAMER 2001 p.472.

Bibliographie indicative :

ALLPORT Georges, POSTMAN Louis, 1947, T*he psychology of rumor*, New-York, Rinehart et Winston.

ANDRÉ Stéphane, « L'invasion des Ardennes, août 1914 » in *Occupations, Besatzungszeiten, Les Ardennes 1914-1918 et la Rhénanie 1918-1930*, 2007, Éditions Terres Ardennaises.

BARBE Marie-France, « Les victimes civiles de Perthes », in *Destins liés, occupés et occupants des Ardennes (1914-1918)*, 2018, Charleville-Mézières, Éditions Terres Ardennaises.

BECKER Annette, 1992, « Mémoire et commémoration: les "atrocités" allemandes de la Première Guerre mondiale dans le nord de la France », *Revue du Nord*, 295, pp.339-353.

BECKER Jean-Jacques, 1996, « Le procès de Leipzig », in WIEVIORKA Annette, dir., *Les Procès de Nuremberg et de Tokyo*, Bruxelles, Éd. Complexe, pp.51-60.

BLOCH Marc, 1921 « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », in BLOCH Marc, Écrits de guerre, 1914-1918, éd. par Étienne BLOCH, introd. de Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Paris, Armand Colin, 1997, pp.169-184 ; publié à l'origine dans la *Revue de synthèse.*

BLOCH Marc, 1999 (réédition), *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Allia.

COLLECTIF, 2018, *Destins liés, occupés et occupants des Ardennes (1914-1918)*, Charleville-Mézières, Éditions Terres Ardennaises.

COLLECTIF, 2018, *Occupations, Besatzungszeiten, Les Ardennes 1914-1918 et la Rhénanie 1918-1930*, Éditions Terres Ardennaises.

FAUVEAU Alain, 2018, *Mourir le 11 novembre 1918, c'est mourir deux fois*, 2018, Éditions Terres Ardennaises.

FESTINGER Léon et alii, 1948, « A study of rumor transition : its origin and spread », *Human relations*, 1.

HORNE John, *1994*, « Les mains coupées : "atrocités allemandes" et opinion française en 1914 », in BECKER Jean-Jacques et al., *Guerre et cultures, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, pp.133-146.

HORNE John et KRAMER Alan, 1994, «German "Atrocities" and Franco-German Opinion 1914 : The Evidence of German Soldiers' Diaries », *Journal of Modern History*, 66/1, pp.1-33.

HORNE John et KRAMER Alan, 2000, « War between Soldiers and Enemy Civilians, 1914-1915», in CHICKERING Roger et FÖRSTER Stig, dir., « *Great War, Total War* : *Combat and Mobilization on the Weastern Front, 1914-1918* », Cambridge, Cambridge University Press, pp.153-168.

HENRIET Loïc, « Les premières semaines de la guerre à Messincourt », in *Destins liés, occupés et occupants des Ardennes (1914-1918)*, 2018, Charleville-Mézières, Éditions Terres Ardennaises.

HORNE John et KRAMER Alan, 2001, *German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New Haven et Londres, Yale University Press, 608 p. (trad. française *1914, les atrocités allemandes*, Tallandier, 2005, 640 p.

JEISMANN Michaël, 1992, *Das Vaterland der Feinde : Studien zum nationalen feindbegriff und selbstverständnis in Deutschlan und Frankreich, 1792-1918*, Stuttgart, Klett-Cotta, pp. 346-347.

KRAMER Alan, 1994, « Les "Atrocités allemandes" : mythologie populaire, propagande et manipulations dans l'armée allemande », in Jean-Jacques BECKER et al., *Guerre et cultures, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, pp.147-164.

KRAMER Alan, 1993,«"Greueltaten": zum Problem der deutschen Kriegsverbrechen in Belgien und Frankreich 1914», in HIRSCHFELD Gerhard et KRUMEICH Gerd , « *Keiner fühlt sich hier meht als Mensch : Erlebnis und Wirkung des Ersten Weltkriegs* », Essen, Klartext, pp. 85-114.

LAMBERT Jacques et WEITZ Reinhold, « *L'année 1914 à Charleville, Mézières et Euskirchen* », Charleville-Mézières, Terres Ardennaises, 2014.

LAMBERT Jacques et NIVOIS Bernard, « Victimes civiles de l'invasion à Saulces-Monclin », in *Destins liés, occupés et occupants des Ardennes (1914-1918)*, 2018, Charleville-Mézières, Éditions Terres Ardennaises.

LÉPINE Guy, « L'invasion allemande à Haybes et dans la point du département des Ardennes », in *Destins liés, occupés et occupants des Ardennes (1914-1918)*, 2018,Charleville-Mézières, Éditions Terres Ardennaises.

ROUQUETTE Michel-Louis, 1975, *Les rumeurs*, Paris, PUF.

SAVART Marcel, 1958, *Occupation 1914-1918, quarante ans après : martyrologie de la zone envahie, massacres et déportations*, Nancy, Confédération des Associations DIVCF, 183 p.

SPRAUL Gunter, 2016, *Der Franktireurkrieg 1914 : Untersuchungen zum Verfall einer Wissenschaft und zum Umgang mit nationalen Mythen*, Berlin, Frank & Timme GmbH.

SZYMANSKI Roger, 1984, *Les Ardennes, terre de France oubliée en 1914-1918*, Rocroi, chez l'auteur, 527 p.

VIRGILI Fabrice et BRANCHE Raphaëlle, 2011, *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot.

Sources :

Archives nationales, Paris :

AJ4 : Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens, 1-52 (Commission française)

BB 18 : Ministère de la Justice, correspondance générale de la division criminelle, 25 682, 25 684

96 AP I : Journal de Félix Trépont (Préfet du Nord en 1914)

F7, 12840-1 (gardes civils), 12 930-943 (rapports des préfets, 1914)

F1C III, 1138, 1142, 1176, 1188, 1190 (rapports des préfets, 1940).

Service historique de la défense : 16N 1587

16N 1603, vol. A III

22N 297

26N 735

26 N 736

Le Livre rouge allemand. Un document écrasant. Les atrocités allemandes. Texte complet du rapport officiel de la commission

instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens, Paris, 1915.
Rapports et procès-verbaux d'enquête de la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens (décret du 23 septembre 1914), Paris, 1915-1919, 12 vol.

Illustrations :

Annexe 1 : « Dans un village du Nord : avant l'exécution ». Carte Illustrée. Anonyme. Éditeur AN, Armand Noyer, Paris. 1914. On fusille le curé, le maire (?) et une femme.
© Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.
Annexe 2: « Remenber Belgium », Ellsworth Young, 1918, libre de droits.
Annexe 3 : « Une jeune victime. Carte Illustrée. R.Bataille. Éditeur Cl.Noé, Paris. 1914. La légende rend compte de façon circonstanciée de la fausse nouvelle : un enfant de sept ans met en joue des soldats allemands avec un fusil en bois, qui le fusillent aussitôt sous les yeux de sa mère.
© Bibliothèque de documentation internationale contemporaine